

## Résumé

Le rapport sur la solvabilité et la situation financière (RSSF) de Credendo – Guarantees & Speciality Risks (ci-après « Credendo GSR » ou la « Société ») a été élaboré suivant les exigences de la législation Solvabilité II telles qu'énoncées dans le règlement délégué 2015/35 de la Commission (amendement 2019/981) et dans la loi belge du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance. Le RSSF suit la structure établie à l'annexe XX du règlement délégué 2015/35 de la Commission et présente les informations descriptives et quantitatives visées aux articles 292 à 298 dudit règlement.

Ce rapport comporte également des informations détaillées concernant les spécificités relatives aux exigences légales et réglementaires des activités de la filiale suisse de Credendo GSR à Genève. Celles-ci sont conformes à la Loi suisse sur la surveillance des assurances, au Code des obligations suisse et aux Circulaires FINMA 2017/2 Gouvernance d'entreprise — assureurs (gestion des risques et système de contrôle interne), 2010/1 Systèmes de rémunération, 2017/4 Actuaire responsable, 2018/3 « Outsourcing » et 2016/3 ORSA. Dans un souci de clarté, elles ont été résumées dans les chapitres A à E sous la sous-section « Autres informations ».

Ce rapport contient des informations concernant :

- L'activité essentiellement monolithique de cautionnement et d'assurance Single Risk de la Société, ses performances de souscription, à un niveau agrégé ainsi que par ligne d'activité principale, les performances de ses placements et d'autres produits et charges importants, pour la période de reporting 2023 et par rapport à la période de reporting précédente.

Le résultat pour l'année 2023 (2022) s'élevait à un bénéfice (perte) de 11,7 (-14,4) millions EUR.

- Le système de gouvernance de la Société à la fin 2023, y compris une description détaillée :
  - de la structure du Conseil d'administration et du Comité de direction, y compris une description de leurs principales missions et responsabilités, ainsi qu'une brève description de la séparation des responsabilités en leur sein, de leurs Comités et des principales missions et responsabilités des fonctions clés ;
  - de sa politique et de ses pratiques de rémunération ;
  - des transactions importantes conclues en 2023 avec des actionnaires, des personnes exerçant une influence notable sur la Société, et des membres du Conseil d'administration ;
  - de la politique de la Société en matière de compétence et d'honorabilité ;
  - du système de gestion des risques et de la manière dont le système de gestion des risques, y compris la fonction de gestion des risques, est mis en œuvre et intégré à la structure organisationnelle et aux procédures de prise de décision, et de la manière dont l'évaluation des risques propres et de la solvabilité est réalisée ;
  - de la manière dont le système de contrôle interne et les autres fonctions de contrôle clés de la Société (compliance, audit interne, actuariat) sont mis en œuvre.

Aucun domaine du système de gouvernance de Credendo GSR n'a été jugé inefficace ou inadéquat. Le cas échéant (c'est-à-dire dans le cas de mesures déjà engagées durant la période de reporting ou d'une évaluation nuancée), des mesures sont/seront mises en œuvre sous la supervision des organes directeurs de la Société.

- Son profil de risque, notamment des informations sur l'exposition au risque et les risques importants de la Société à la fin 2023, la manière dont ces risques sont évalués et atténués, et la manière dont les actifs sont investis conformément au « principe de la personne prudente ».

Tous les risques identifiés sont mesurés, soit quantitativement soit qualitativement. Les types de risques les plus importants sont quantifiés au moyen de modèles de capital fondés sur le risque. La formule standard prévue dans Solvabilité II mesure les risques de souscription, de marché, de contrepartie et opérationnels suivant une approche de valeur en risque (« VaR ») qui prend en

compte le risque aux niveaux individuel et agrégé, et tient compte de la corrélation de risque. Les risques moins quantifiables (comme les risques stratégiques et les risques pour la réputation) sont généralement évalués au moyen de marqueurs qualitatifs de la probabilité et de l'impact des risques (inhérents et) résiduels.

- La valorisation des actifs, des provisions techniques et des autres passifs de la Société dans le cadre de la norme Solvabilité II.

Les actifs et les passifs, autres que les provisions techniques, sont valorisés dans le bilan Solvabilité II conformément aux normes IFRS, pour autant que ces normes établissent des méthodes de valorisation compatibles avec l'approche de valorisation prévue à l'article 75 de la directive cadre Solvabilité II de 2009 (2009/138/CE). Lorsque ces normes permettent l'utilisation de plusieurs méthodes de valorisation ou lorsque les méthodes d'évaluation IFRS ne sont pas compatibles, que ce soit de façon temporaire ou permanente, avec l'approche de valorisation définie à l'article 75 de la directive 2009/138/CE, les méthodes de valorisation qui sont compatibles avec ledit article sont utilisées.

- La stratégie de gestion du capital de la Société, la structure et la qualité de ses fonds propres à la fin 2023 et à la période de reporting précédente, ainsi que le montant du capital de solvabilité requis et du minimum de capital requis de la Société (calculés suivant la formule standard établie par Solvabilité II) à ces dates.

À la fin 2023 (2022), le ratio d'adéquation du capital SII de Credendo GSR était de 255 % (244 %). Le ratio fonds propres/minimum de capital requis était de 1019 % (961 %).

Credendo GSR ne détient pas d'instruments de capital émis en tant que créances (subordonnées) et ne détient aucune de ses propres actions. Outre les actifs d'impôts différés nets, tous les éléments de fonds propres sont de niveau (« tier ») 1 étant donné qu'ils n'ont pas de date d'échéance, absorbent les pertes en permanence et sont entièrement subordonnés. Les actifs d'impôts différés nets sont comptabilisés en tant que fonds propres de niveau (« tier ») 3 suivant Solvabilité II, et sont éligibles pour couvrir les exigences de capital, jusqu'à 15 % du capital de solvabilité requis. Étant donné que cette dernière condition est satisfaite et qu'il n'existe aucune restriction concernant les éléments de niveau (« tier ») 1 pris en compte, tous les fonds disponibles sont éligibles pour couvrir les exigences réglementaires de capital de la Société.

Aucun changement significatif s'étant produit durant la période de reporting n'est à mettre en évidence concernant l'activité et les résultats, le système de gouvernance, le profil de risque, la valorisation à des fins de solvabilité et la gestion du capital.

Credendo – Guarantees & Speciality Risks dispose d'un bilan très solide, d'une liquidité courante et d'une forte solvabilité lui permettant de continuer à rester ferme face aux défis économiques et géopolitiques à venir. En conséquence, la crise actuelle ne crée pas d'incertitude majeure entraînant un doute important quant à sa capacité à poursuivre ses activités.